Famille : Acéracées

Synonymes : Negundo aceroides Moench ; Negundo fraxinifolium (Nutt.) DC.

Floraison : mars - avril

© R. FRANÇOIS

L'Érable négondo

Acer negundo L.

L'Érable négondo est un arbre originaire de l'ouest du continent nord-américain qui a été importé en Europe pour agrémenter les collections des jardins botaniques au XVIIIe siècle.
Ainsi, les premières graines sont envoyées vers la France dans les années 1750 par le comte de la Galissonnière, marin, gouverneur intérimaire de la « Nouvelle-France » et botaniste.
Par la suite, l'Érable négondo a été utilisé dans le cadre d'aménagements paysagers urbains et de haies en bordure de cours d'eau. Il s'est par la suite naturalisé et s'est alors rapidement propagé sur tout le territoire métropolitain.

Répartition dans les Hauts-de-France

Dans les Hauts-de-France, l'espèce est présente dans les vallées de l'Oise, de l'Aisne et de la Marne.

Elle a été observée ponctuellement, plantée, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais mais elle ne semble pas s'y être encore naturalisée.

Sa première observation dans les Hauts-de-France date de 1955.

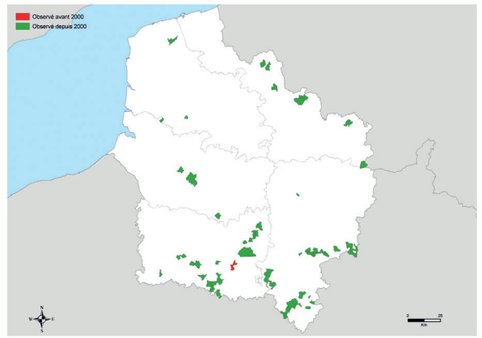

Comment reconnaître l'Érable négondo ?

© J.C. HAUGUEL

© J.C. HAUGUEL

© A. WATTERLOT

L'Érable négondo est un arbre dioïque pouvant atteindre une hauteur de 15 à 20 m pour un tronc de 50 cm de diamètre qui est recouvert d'une écorce rugueuse, gris cendré.

Il possède des feuilles opposées, composées imparipennées (existence d'une foliole terminale), à 3-7 folioles grossièrement dentées de teinte vert-jaunâtre.

Les fruits sont constitués de deux samares (graine incluse dans une coque prolongée par aile membraneuse) soudées entre elles, typiques des érables, mais formant un angle très aigu chez cette espèce.

À ne pas confondre avec

- **le Faux pistachier (*Staphylea pinnata* L.)** : plante exotique naturalisée en France, elle se rencontre également en contexte de ripisylve mais se distingue de l'Érable négondo par ses feuilles munies de cinq à sept folioles régulièrement dentées dont celle en position terminale n'est jamais lobée ;
- **le Frêne commun (*Fraxinus excelsior* L.)** : espèce indigène, qui se distingue par ses feuilles composées de sept à treize folioles, ses samares simples, et ses bourgeons terminaux noirs ;
- **le Sumac Amarante (*Rhus typhina* L.)**, **le Noyer du Caucase (*Pterocarya fraxinifolia* [Lam.] Spach)** et **l'Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima* [Mill.] Swingle)** ont des feuilles alternes et un plus grand nombre de folioles.

Biologie et écologie

L'Érable négondo est un arbre dioïque (c'est-à-dire qu'il existe des individus femelles et d'autres mâles).
Il fleurit au printemps, avant l'apparition des premières feuilles. On retrouve fréquemment cette espèce dans les végétations linéaires arborescentes des bords de cours d'eau (ripisylve), ainsi que dans les boisements alluviaux où elle trouve son optimum écologique. Elle est très fréquemment plantée dans les parcs et jardins.

Modes de propagation

L'Érable négondo est capable de produire un grand nombre de semences qui sont dispersées essentiellement par le vent grâce à ses fruits ailés, mais également par l'eau lorsque l'arbre croît en bordure de cours d'eau.

Il est capable de coloniser efficacement les espaces ouverts ainsi que les sous-bois. De plus, l'Érable négondo est doué d'une forte capacité à drageonner, c'est-à-dire que de nouveaux individus peuvent voir le jour à partir de tiges qui se développent à partir des racines traçantes.

L'Érable négondo et ses impacts

Sur l'environnement

Dans les Hauts-de-France, l'Érable négondo se rencontre en contexte de ripisylve, habitat souvent représenté par un simple linéaire d'arbres, où il a parfois été planté et où il tend à remplacer les espèces arborescentes indigènes.
Son implantation est d'autant plus problématique lorsqu'elle concerne des habitats comme les boisements alluviaux des grandes vallées, très fragmentaires dans les Hauts-de-France, où l'espèce tend à concurrencer et à remplacer les saulaies (notamment les saulaies arborescentes à Saule blanc, habitat d'intérêt communautaire).

Sur l'économie et les activités humaines

À l'échelle nationale, l'Érable négondo peut nuire aux activités liées à la sylviculture (notamment en forêt alluviale) en freinant, voire en empêchant la régénération naturelle des ligneux.
Ces habitats sont fragmentaires dans les Hauts-de-France, et donc très peu exploités.
Il est toutefois nécessaire de rester attentif quant au comportement de l'espèce dans d'autres habitats exploités dans des conditions écologiquement proches.

Sur la santé

L'espèce en elle-même ne présente pas de risque connu pour la santé humaine.

Ce qu'il faut savoir avant toute intervention

Une intervention rapide permet de restreindre les moyens mis en place pour contrôler l'Érable négondo : plus un foyer de colonisation est traité rapidement, moins il faudra mobiliser de ressources pour le gérer.
Lorsque les individus sont stressés (taille, coupe, blessure…), ceux-ci rejettent vigoureusement à partir de la souche.

Plan d'action

Méthodes de gestion

L'écorçage consiste à réaliser deux entailles circulaires distantes d'au moins 30 cm autour du tronc et de quelques centimètres de profondeur, jusqu'à l'aubier (partie de l'arbre, située sous l'écorce). L'écorce située entre les deux entailles est ensuite retirée. La sève élaborée ne circule plus vers les racines, mais les feuilles reçoivent toujours de l'eau : la vie de l'arbre est alors ralentie, l'arbre se dessèche et tombe au bout de un à trois ans (alors qu'une coupe le stresse et engendre en réaction de nombreux rejets). Cette opération est à réaliser aussi bas que possible, à la base du tronc et au début de l'automne.

Cette technique est uniquement envisageable pour les individus d'un certain diamètre (généralement > 15 cm), uniquement dans les lieux peu fréquentés afin d'éviter tout accident lié à la chute des arbres.

La grande capacité de l'arbre à régénérer son écorce peut parfois, selon les sites, nécessiter le renouvellement de l'opération les deux années suivantes.

Pour les zones infestées non adaptées à la gestion par écorçage pour des raisons de sécurité (parcs, bords de route, zones fréquentées) une coupe de l'arbre suivie d'un dessouchage est nécessaire. Afin d'éviter toute dissémination des graines, ces opérations doivent être réalisées durant la floraison, avant la fructification.

Le pâturage ovin semble efficace pour lutter contre les jeunes plants ou les germinations de l'année.

Suivi des travaux de gestion

Éliminer les déchets en utilisant un broyeur à copeaux, par incinération ou laisser sécher hors de toute zone inondable.
Maintenir une veille annuelle sur les secteurs gérés de manière à prévenir d'éventuelles repousses.
Après l'écorçage, même affaiblis, il est possible que certains individus rejettent tout de même de façon plus ou moins vigoureuse : si cette reprise semble trop importante, il est alors envisageable de pratiquer un nouvel écorçage sous la couronne de rejets.

Ce qu'il est déconseillé de faire

Concernant l'écorçage, il est primordial de respecter la distance de 30 cm entre les deux entailles. Il a en effet été constaté qu'en dessous de cette distance, l'arbre est parfois capable de régénérer son écorce et de cicatriser rapidement.

L'arrêté du 12/09/2006, abrogé le 4/05/2017 interdit tout traitement chimique à moins de 5 mètres minimum de tout point d'eau, cours d'eau, étang, plan d'eau, figurant sur les cartes au 1/25000 de l'Institut géographique national. Quoi qu'il en soit, il est important de rappeler les nuisances de telles substances sur la santé humaine et sur l'environnement.

On trouve encore l'Érable négondo en vente, notamment dans les jardineries et sur internet. En effet, sa commercialisation n'est pas encore interdite : n'encouragez pas sa dispersion en l'achetant et préférez d'autres espèces pour l'ornement de votre jardin !